

DCN 13

Jusqu'alors concentré sur le nucléaire civil, le colloque Droits et Contentieux du Nucléaire questionne aujourd'hui la « défense » porteuse d'une mission emblématique et cruciale : la dissuasion.

Interrogeant le droit et à travers lui les mécanismes démocratiques et la crédibilité politique du pays, la dissuasion vise, pour le Ministère des Armées, à *prévenir toute agression contre la France en maintenant une capacité de riposte crédible et potentiellement dévastatrice. Cette stratégie repose sur la capacité à infliger des dommages inacceptables à un adversaire potentiel, le dissuadant ainsi de toute action hostile.*

Adopter une stratégie de cette nature suppose de relever nombre de défis qu'ils soient industriels et financiers, technologiques et scientifiques autant que géopolitiques et cela, dans un contexte de multipolarité émergente et de menaces croissantes.

Si la défense, forte de son arme nucléaire et du secret qui l'entoure, est propre à être examinée eu égard au contexte international et à la curiosité que l'actualité suscite, elle l'est aussi et peut-être surtout quant aux dynamiques diverses qu'elle dévoile et éclaire.

Ainsi l'armée française, et notamment la Direction Générale de l'Armement, a évolué dans ses stratégies de communication recherchant un nouvel équilibre entre secret et visibilité et cela, même si elle conserve ses objectifs en lien avec les nécessités démocratiques et institutionnelles d'un service public contraint au plan budgétaire, eu égard à ses attentes en matière de recrutement et dans un souci de signalement stratégique offrant une crédibilité à sa force.

La lutte informationnelle portée par des objectifs d'influence a pris une ampleur inédite grâce aux nouveaux vecteurs que sont les réseaux sociaux et s'exerce aux plans national et international. Son existence justifie de répondre inlassablement aux missions de création et de transmission de connaissances qui sont celles de l'Université auprès des étudiants, des chercheurs mais aussi du public.

.....

Contact :

Véronique Thireau

Adresse mail : veronique.thireau@unimes.fr

Sylvie Salles

Adresse mail : sylvie.salles@unimes.fr

DCN 13



Nîmes Université
CHROME

Défense et nucléaire La dissuasion

Droits et contentieux du nucléaire
13^{ème} édition

Contact : veronique.thireau@unimes.fr

Plus d'informations : www.unimes.fr



Jeudi 27 novembre 2025
à partir de 13h30



Nîmes Université
Site Vauban, Amphi A3



PROGRAMME

13H30 Introduction

Benoit Roig, Président de Nîmes Université

Oscar Navarro/Patrizia Giannoni, Directeurs UPR Chrome

Aurore Fournier, Doyenne de la faculté Droit Economie Gestion

Partie I

François Bugaut, (Ministère des armées – DSND (délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les installations et activités intéressant la défense),

« La mission de l'autorité de sûreté nucléaire de défense ».

François de Lastic de Saint Jal (Vice-amiral),

« Doctrine et moyens de la dissuasion nucléaire ».

Marc Léger (Professeur émérite, ancien conseiller juridique et référent à l'intégrité scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Président de la Section française de l'Association internationale du droit nucléaire (AIDN/INLA) et de la Section technique « Droit et Assurance » de la SFEN)

"Le droit des installations et activités nucléaires intéressant la défense : un droit particulier ou un droit à part ?".

Débat

Partie II

Dominique Mongin (Docteur en histoire, expert-associé au Centre interdisciplinaire sur les enjeux stratégiques (CIENS) de l'ENS-Ulm),
« Histoire de la structuration d'une politique bipartisane en France en matière de dissuasion nucléaire »

Benoit Grémare (Chercheur associé à l'Institut d'études de Stratégie et de Défense – IESD)

« La dissuasion nucléaire à l'épreuve du droit : menace licite et survie fondamentale »

Sylvie Salles (MCF Droit Public Nîmes Université)

« L'empreinte de l'arme nucléaire dans la constitution ».

Débat

.....

Modéré par Loïc Ducros (MCF Sciences de l'environnement)